

Typage de programmes ML

Julien Forget
julien.forget@onera.fr

April 30, 2009

Langages de programmation et types

- Les **types** et les **systèmes de types** constituent la technique principale de validation d'un programme.
 - Ces notions sont liées à des algorithmes et des techniques de preuve.
 - Un système de types n'effectue qu'une **validation partielle**.
 - Un système de types contraint, régit et complique les moyens d'expression d'un langage.
- ⇒ Il n'y a pas de solution unique. Nous étudions ici le typage des langages de la famille ML.

Base des langages fonctionnels : le λ -calcul (1)

Soit V un ensemble de variables et C un ensemble de constantes.
Le langage L des λ -expressions sur V et C est tel que :

- Si $x \in V \cup C$, alors $x \in L$.
- Si $x \in V$ et $e \in L$, alors $\lambda x.e \in L$ (**abstraction**).
- Si $e_1, e_2 \in L$, alors $e_1 e_2 \in L$ (**application**).

Le λ -calcul (2)

- L'occurrence d'une variable x dans une λ -expression e est dite **liée** (bound) si $e = \lambda x.e'$ et $x \in e'$. Elle est **libre** (free/**unbound**) sinon.
- La **β -réduction** de $(\lambda x.e_1) e_2$ consiste à substituer toutes les occurrences de x liées dans e_1 par e_2 .

β -réduction

$$(\lambda x.x) 1 \rightarrow 1$$

$$(\lambda x.x) (\lambda x.x) \rightarrow (\lambda x.x)$$

$$(\lambda x.y) 1 \rightarrow y$$

Correspond à l'**application de fonction** en ML.

Typage ?

La version du λ -calcul que nous venons d'étudier est un exemple de langage non-typé, ce qui pose plusieurs questions :

- Les expressions correspondent-elles toutes à des valeurs ? (ex: $x x$)
- Peut-on regrouper des expressions partageant un ensemble de propriétés ?
- Comment distinguer des comportements suivant les propriétés d'une valeur (ex : addition d'entiers \neq addition de flottants).

Les Types

- **Organisent** les valeurs traitées par les programmes en ensembles qui sont caractérisés par l'usage que l'on en fait.
- Permettent de **vérifier la validité** (une partie) des programmes lors de leur compilation et/ou de leur exécution (prouve l'absence de certains mauvais comportements).
- **Documentent** un programme, ses compilations, et/ou ses exécutions.
- Rationalisent la représentation des valeurs et leurs transformations au niveau machine.

Type : ensemble **d'entités** (ou **valeurs**) partageant les mêmes propriétés.

Système de type

- **Jugement de type** : $E \vdash e : t$, signifie “dans l’environnement (ou le contexte) E , l’expression e a pour type t ”.
- **Système de type** : ensemble de types + règles permettant de déterminer si un programme/une expression est **bien typée** ou non.
- **Vérification de type** : l’affirmation $E \vdash e : t$ est-elle correcte ?
- **Inférence de type** : étant donné E peut-on trouver t tel que $E \vdash e : t$? (c’est le cas des langages ML)
- L’ensemble des règles d’un système de type forme un **système de preuve** permettant de prouver que le type d’une expression est correct ou non.

Règles de typage : règles d'inférence

Type d'une constante

$$\frac{c \in \text{dom}(E)}{E \vdash c : E(c)}$$

- E est un **environnement** associant un type à une expression.
- Une règle d'inférence dit que si les **prémisses** de la règle (partie haute) sont satisfaites alors on peut en déduire que la **conclusion** (partie basse) est vraie.
- Ci-dessus on déclare qu'une constante c a pour type $E(c)$ si elle fait partie du domaine de E .
- On dit ainsi que c est **bien typée** si elle est **liée** (déclarée) dans E .

Types de base ML

Les types de base d'un noyau ML sont construits à partir de **constantes** de types (\mathcal{C}), de **variables** de types (\mathcal{V}) et de **constructeurs** de types. Soit \mathcal{T} l'ensemble des types ML.

- Constantes de types (`int`, `float`, ...) : si $t \in \mathcal{C}$, alors $t \in \mathcal{T}$.
- Variables de types : si $t \in \mathcal{V}$, alors $t \in \mathcal{T}$.
- Type produit : si $t_1, t_2 \in \mathcal{T}$, alors $t_1 * t_2 \in \mathcal{T}$.
- Type liste : si $t \in \mathcal{T}$, alors $t \text{ list} \in \mathcal{T}$.
- Type fonctionnel : si $t_1, t_2 \in \mathcal{T}$, alors $t_1 \rightarrow t_2 \in \mathcal{T}$.

Schémas de types \mathcal{S} (pour le polymorphisme), $\mathcal{T} \subset \mathcal{S}$.

- $\sigma = \forall \alpha_1, \dots, \alpha_n, t$
- En OCaml le quantificateur est remplacé par la convention d'écriture $'t$, ex : $'a \rightarrow 'b \rightarrow ('a * 'b)$.

L'environnement initial

- Le typage s'effectue à partir d'un environnement de typage initial E_{init} contenant le type des constantes et des opérateurs prédéfinis du langage.
- $E_{init}(3) = int$
- $E_{init}(+) = int \rightarrow int$.
- $E_{init}(::) = \forall \alpha, \alpha \rightarrow \alpha \text{ list} \rightarrow \alpha$

⇒ Le typage de “+” s'effectue à l'aide de la règle d'inférence sur les constantes vue précédemment (ou plutôt la règle sur les variables, très similaire, pour des questions de polymorphisme).

Application de fonction

Règle d'inférence

$$\frac{E \vdash e_1 : t_1 \rightarrow t_2 \quad E \vdash e_2 : t_1}{E \vdash e_1 e_2 : t_2}$$

- $e_1 e_2$ est l'application de la fonction e_1 à e_2 .
- Pour que $e_1 e_2$ soit bien typé, il faut que :
 - e_1 soit une fonction (prémisse gauche).
 - e_2 ait le type du paramètre attendu par e_1 (prémisse droite).
- $e_1 e_2$ a alors pour type le type retourné par la fonction e_1 .
- Exemple d'application :

```
# float_of_int 1;;  
- : float = 1.
```

Définition de fonction

Règle d'inférence

$$\frac{E, x : t_1 \vdash e : t_2}{E \vdash (\text{fun } x \rightarrow e) : t_1 \rightarrow t_2}$$

- Pour pouvoir calculer le type de l'expression e , on rajoute x dans l'environnement avec son type (qui est souvent quelconque).
- Intuitivement, cela revient à déclarer les paramètres de la fonction dans l'environnement.
- Dans cet environnement enrichi, on calcule ensuite le type de e .
- Le type obtenu pour e sera le type de retour de la fonction.
- L'expression résultante a un type fonctionnel.

Unification

Une **substitution de type** est une application $s : \mathcal{V} \rightarrow \mathcal{T}$. Appliquer s à $\sigma \in \mathcal{T}$ donne un type σs :

- $xs = s(x)$
- $(\sigma \rightarrow t)s = (\sigma s) \rightarrow ts$
- $(\sigma * t)s = (\sigma s) * ts$
- $(\sigma \text{ list})s = (\sigma s) \text{ list}$

Si $\sigma_1, \sigma_2 \in \mathcal{T}$, **unifier** σ_1 et σ_2 consiste à trouver une substitution s telle que $\sigma_1 s = \sigma_2 s$.

Exemple

$t_1 \rightarrow t_2$ et $t_1 \rightarrow t_3 \rightarrow t_4$ sont unifiables :
 $s = \{t_2 \mapsto t_3 \rightarrow t_4\}$.

Preuve de type

- Une preuve de type consiste à utiliser les règles d'inférence récursivement afin de trouver un type pour une expression.
- A chaque niveau de récursion :
 - ① On considère la règle dont la conclusion correspond à l'expression à typer.
 - ② On cherche à prouver chacune des prémisses.
 - ③ La preuve d'une prémisse calcule elle-même un type.
 - ④ Le type calculé pour une prémisse doit être unifiable avec le type attendu par la règle pour cette prémisse.

Preuve de type (2)

- Si une **unification échoue**, la preuve est impossible, l'expression est donc **mal typée**.
- En OCaml les erreurs de type affichées par le compilateur sont le résultat d'un échec d'unification :

Erreur de type

“This expression has **type** `int` but is here used **with type** `float`”
⇒ L'unification a échoué car `int` et `float` ne sont pas unifiables.

Exercice : preuves de type

Ecrire les preuves de types des expressions suivantes :

- `(fun x -> x+1) 3`
- `fun x -> 1::x`
- `fun x -> x+(x,x)`

Déclaration locale

Règle d'inférence

$$\frac{E \vdash e_1 : t_1 \quad \sigma = \text{generalize}(t_1) \quad E, x : \sigma \vdash e_2 : t_2}{E \vdash \text{let } x = e_1 \text{ in } e_2 : t_2}$$

- Ressemble à la règle d'inférence de la fonction.
- Mais : la généralisation introduit du **polymorphisme**, ie e_1 peut avoir un type variable.
- La déclaration locale est le seul point d'introduction du polymorphisme !

Généralisation

- Au cours du typage, on distingue en fait deux types de variables de type. Pour simplifier :
 - Variables **monomorphes** : ce sont les t_1, t_2, \dots , que nous avons utilisé dans les règles d'inférence. Elles permettent juste de désigner un type que l'on ne connaît pas encore (que l'on attend de calculer).
 - Variables **polymorphes** (ou variables universelles) : ce sont les variables paramétrant les schémas de type (les α dans $\forall \alpha. \alpha \rightarrow \alpha$). Elles apparaissent cette fois dans le résultat final d'un calcul de type et désignent n'importe quel type.
- La généralisation consiste à remplacer les variables monomorphes d'un type par des variables polymorphes (un type non contraint devient quelconque).

Instanciation

Règle d'inférence d'une variable

$$\frac{E(x) = \sigma \quad t = \textit{instance}(\sigma)}{E \vdash x : t}$$

- L'instanciation est l'opération inverse de la généralisation.
- L'instanciation remplace les variables polymorphes d'un schéma de type par des variables monomorphes.
- **Attention** : l'instanciation ne modifie pas le type de la variable dans l'environnement E . On prend bien une instance de cette variable.
- L'instance de cette variable a un type pour l'instant inconnu (variable monomorphe) mais pas quelconque (variable polymorphe).

Exercice : typage polymorphe

Ecrire les preuves de types des expressions suivantes :

- `let f = fun x -> fun y -> (x,y)`
- `let g = fun x -> fun y -> x::[y]`
- `(g 2 3, g 'a' 'b')`